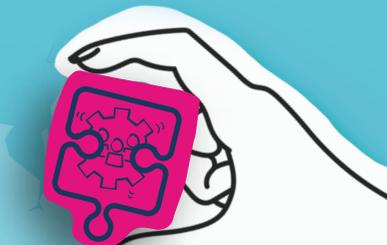


**ORIENTER**



**COORDONNER**

Professionnels  
du secteur sanitaire,  
social et médico-social  
en Finistère Sud,  
**vous avez besoin :**

# d'aide

dans votre exercice  
sur le territoire ?

contactez-nous

**02 98 90 20 96**



**ANIMER**



**SOUTENIR**



**INFORMER**



Cumul  
de fragilités

Difficultés  
d'accès aux soins

Pathologies  
chroniques

Isolement  
social

Complexité

Difficultés  
dans le parcours

## Une équipe à votre service

information

orientation

mise en lien

parcours

concertation

co-construction

accompagnement



# Information et orientation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination permet aux professionnels du territoire d'**avoir un numéro unique** les informant et les orientant, pour toute situation, toute pathologie, tout âge, **vers les ressources existantes du territoire.**

## Exemple de sollicitation



Orienteur

IDE libéral



Profil patient

Patient vivant seul, en perte d'autonomie. Intervention des IDEL pour surveillance clinique et soins d'hygiène.



Motifs  
d'orientation

Le patient montre une détresse psychologique et a exprimé **son souhait de bénéficier d'un soutien.** L'infirmière ne sait pas à qui faire appel, elle appelle Appui Santé en Cornouaille.



Actions  
mises en place

Recherche de ressources existantes pouvant répondre aux besoins. Appui Santé met en lien l'IDEL avec la ressource adaptée sur le territoire après vérification des conditions d'accès au dispositif.

La coordinatrice de régulation peut être sollicitée pour une situation qui vous semble complexe.

**Sa mission est de vous conseiller, vous orienter vers le bon dispositif.**

## Ce service est joignable

du lundi au vendredi de 9h à 18h :

• Tel : **02 98 90 20 96**

• Mails : **accueil@appuisantecornouaille.fr**

et **appuisantecornouaille@telesantebretagne.org**



# Appui aux situations complexes

Lorsqu'un professionnel du secteur sanitaire, social, médico-social, une association de patients, un élu, un bailleur social, ressent de la **complexité dans une situation** (toute pathologie, tout âge), il peut faire appel au Dispositif d'Appui à la Coordination, afin de **bénéficier d'un appui**.

- Après accord du patient et du médecin traitant, **un coordinateur de parcours sera nommé sur la situation**
- Cette mission se mène en **coresponsabilité** avec l'ensemble des intervenants du cercle de soin et sur un principe de subsidiarité
- **Le DAC n'intervient pas en urgence**
- L'intervention du coordinateur de parcours **n'a pas vocation à durer dans le temps**. Une fois les ressources identifiées et mobilisées, la situation sécurisée et stabilisée, la coordination prend fin



## Orienteur

Médecin traitant.



## Profil patient

Mme est active mais en arrêt maladie depuis plusieurs mois, souffre d'un handicap psychique, d'obésité et vit seule.



## Motifs d'orientation

Mme ne gère plus le quotidien administratif, a des difficultés à se déplacer, ne peut plus faire ses courses, et a été abusée financièrement.



## Évaluation

Recueil de données auprès des différents professionnels et partenaires de la situation. Évaluation multidimensionnelle au domicile.



## Élaboration d'un projet personnalisé de coordination en Santé

- Lien avec le médecin traitant
- Élaboration d'un parcours personnalisé de soin dans le respect du projet de vie de la personne
- Identification et mobilisation des ressources.

La coordinatrice propose **un accompagnement au regard des objectifs et des besoins de la personne** sans se substituer aux acteurs en place.



# Actions du territoire

Le Dispositif d'Appui à la Coordination a également pour mission l'animation du territoire par **le déploiement d'une feuille de route co-construite avec les acteurs** (concertations territoriales) et validée par l'ARS chaque année.

## Cette mission se décline en plusieurs axes :

- **Observer le territoire :** mise en place d'un observatoire des parcours
- **Favoriser l'interconnaissance :** organisation de temps d'échanges, séminaires, conférences, ateliers thématiques
- **Coordonner des projets territoriaux et soutenir les initiatives des acteurs,** notamment dans le cadre d'appels à projets : "Mesure 5 – Pacte de refondation des urgences"
- **Animer des groupes de travail thématiques :** cellule territoriale COVID, espace de réflexion éthique, repérage des fragilités
- **Soutenir la formation**
- **Participer aux réunions** et instances territoriales régionales et locales relatives à diverses thématiques : PTSM, CLS, filières gériatriques...



# 3C - Centre Coordination en Cancérologie

## Il a pour objectif :

- D'assurer à tout patient adulte atteint d'un cancer, quelque soit son lieu de traitement, de bénéficier d'un **parcours répondant aux exigences réglementaires**, de bénéficier d'une **discussion de son dossier en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire** (proposition d'une stratégie thérapeutique personnalisée par une assemblée de médecins de différentes disciplines)
- **D'assurer une équité d'accès aux soins** en terme de délais, d'équipement, de lisibilité, (analyser des parcours de patients et travailler avec les équipes libérales et hospitalières pour améliorer la prise en charge)

## Ce service est joignable

du lundi au vendredi de 9h à 16h30 :

- Tel : **02 98 98 92 89**
- Mails : **r<sup>c</sup>p@appuisantecornouaille.fr**  
et  
**r<sup>c</sup>p.asc.telesantebretagne@apicrypt.fr**



## Organisation des RCP -

## Réunions de Concertation

## Pluridisciplinaire

**Lieu d'échange et de concertation pluridisciplinaire** qui propose, à chaque patient atteint d'un cancer sur le territoire, une stratégie thérapeutique personnalisée.

**Calendrier des RCP par spécialité consultable sur le site internet.**



## Projets territoriaux

Le 3C permet aussi de proposer au territoire des **améliorations de prise en soin** comme le projet APAC Action Prévention Après Cancer, qui grâce aux partenaires du territoire a permis à des patients de **bénéficier de nouveaux soins de support (Activité Physique Adaptée, Soutien psychologique, Bilan et suivi diététique)** et ce dès la fin de leurs traitements (Projet 2021/2022).

# Que pouvons -nous faire pour vous ?



## **DAC – Dispositif d'Appui à la Coordination**

Information et orientation

Appui aux situations complexes

Actions du territoire



## **3C – Centre de Coordination en Cancérologie**

Amélioration parcours patient

RCP Cancérologie- Réunions de  
Concertation Pluridisciplinaire

Projets territoriaux

# Annuaire des ressources

Retrouvez l'ensemble des acteurs pluridisciplinaires du territoire



Adultes en situation de handicap



Personnes âgées



Santé mentale et addictologie



Action sociale et précarité



Enfants en situation de handicap

Rendez-vous sur

[appuisantecornouaille.fr](http://appuisantecornouaille.fr)

## Territoire d'intervention

Appui Santé en Cornouaille intervient sur **le territoire de Santé numéro 2** et couvre **10 intercommunalités** et **98 communes**.



49 hent Penhoat Braz  
29700 Plomelin



Du lundi au vendredi,  
de 9h00 à 18h00



02 98 90 20 96



[accueil@appuisantecornouaille.fr](mailto:accueil@appuisantecornouaille.fr)



[www.appuisantecornouaille.fr](http://www.appuisantecornouaille.fr)